

 <p><b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> Liberté Égalité Fraternité</p>		<p><b>Cellule Régionale d'Hémovigilance</b></p>	
<p><b>Thème</b></p> <p>Réunion territoriale Sologne-Touraine du 20 octobre 2022 Au Centre Hospitalier Universitaire de Tours</p>		<p><b>Rédacteur:</b> Dr.SAPEY/ M.BLIN <b>Validation:</b> Dr.SAPEY</p>	
<p><b>Présents:</b> S.GIRERD (Centre Hospitalier de Blois) - I.CADOL (CHRU de Tours) – S.SERISIER (Clinique du Saint Cœur) – A.MEUNIER (Centre Hospitalier de Romorantin) – M-C.CORBEAU (Centre Hospitalier de Romorantin) – C.LEFORT (EFS Centre-Pays de la Loire) – L.BENBOUBKER (CHRU de Tours) – G.SASSEIGNE (HAD 37) – C.DORE (Polyclinique de Blois) – V.LACORE (Clinique Jeanne d'Arc) – E.GYAN (CHRU de Tours) – N.ROULLET-RENOLEAU (CHRU de Tours) – A.LENGLET (Nouvelle Clinique Tours Plus) – G.MAROIS (Polyclinique de Blois) – M.ROBERT (Pôle Santé Léonard de Vinci) – O.FENDLER (Centre Hospitalier Inter-Communal D'Amboise-Château-Renault)– L.HOUDAILLE (Centre Hospitalier de Luynes) – T.SAPEY (ARS Centre-Val de Loire) – M.BLIN (ARS Centre-Val de Loire)</p> <p><b>Excusés :</b> S.MALLIER (Centre Hospitalier de Vendôme) – I.BOUSSANGE (Centre Hospitalier de Vendôme)</p>			

**Ordre du jour** (Modifié car l'EFS n'a pas fait d'intervention):

- **Tour de table**
- **Dépôts : Actualités et problèmes**
- **Actualités réglementaires :** Dr.SAPEY
- **PBM :** Dr.SAPEY
- **Modalités de signature des ordonnances de PSL :** Dr.BENBOUBKER (CHRU de Tours)
- **Divers**

### ➤ **Tour de table et actualités dépôts**

- **CHU Tours et dépôt Clocheville :**  
Nette amélioration des conditions de fonctionnement du dépôt de sang.
- **Polyclinique de Blois**  
Les prescriptions de CGR et de PFC sont faites de manière excessive surtout avec une forte demande de O- par les médecins prescripteurs de l'établissement.  
Un rappel a été fait auprès des prescripteurs afin qu'ils réévaluent la quantité de PSL prescrits, afin d'éviter les retours conformes.  
Il est mentionné un problème sur la non-utilisation du PLYO avant date de péremption malgré un rappel.

**NB :** Il est rappelé que le PLYO est fabriqué par le CTSA sans possibilité de production supplémentaire. Sa destination première étant nos militaires lors des opérations extérieures. Son utilisation dans le secteur civil doit obéir à certaines règles. Le Dr.SAPEY indique que l'EFS a l'obligation de maintenir le stock de PLYO au sein des dépôts de sang comme mentionné dans les conventions liant l'EFS à l'établissement de santé.

- **Clinique du Saint Cœur de Vendôme**  
Les délais de transport de PSL sont beaucoup trop longs malgré les indications de délivrance en urgence vitale. (Société TSO)
- **Centre hospitalier de Romorantin-Lanthenay**  
Les navettes effectuées par la société de transport (TSO) représentent de grosses dépenses pour l'établissement de santé mais il est compliqué de regrouper les commandes de PSL pour éviter les frais.
- **Centre hospitalier Inter-Communal d'Amboise-Château-Renault**  
Pas de problème à signaler

○ **Nouvelle Clinique Tours Plus**

Les prescripteurs ont été sensibilisés en CME sur la non-utilisation du PFC qui doit être jeté. Madame Van Nuvel (responsable légal titulaire et responsable de fonctionnement suppléant du dépôt de sang) va quitter ses fonctions. A plusieurs reprises, les CGR ont été délivrés par l'EFS 3 jours avant la date de péremption, ce qui pose des problèmes d'organisation. Certains PSL n'ont pas été repris par l'EFS car étaient désolidarisés du logtag.

○ **Pôle Santé Léonard de Vinci**

Aucun problème au niveau du dépôt  
Le logiciel informatique a été changé (logiciel Expertise). Il existe un problème sur le format des ordonnances qui ne sont pas lisibles. Démarches en cours pour résoudre ce problème.  
L'établissement de santé aimerait pouvoir réaliser des prescriptions électroniques comme cela est possible avec CURSUS.  
Un CREX est en cours suite au signalement de la perte de plusieurs RAI par le laboratoire extérieur ce qui a entraîné des retards transfusionnels. Il est bien mentionné que ce n'est pas un problème de transporteur mais d'organisation du laboratoire.

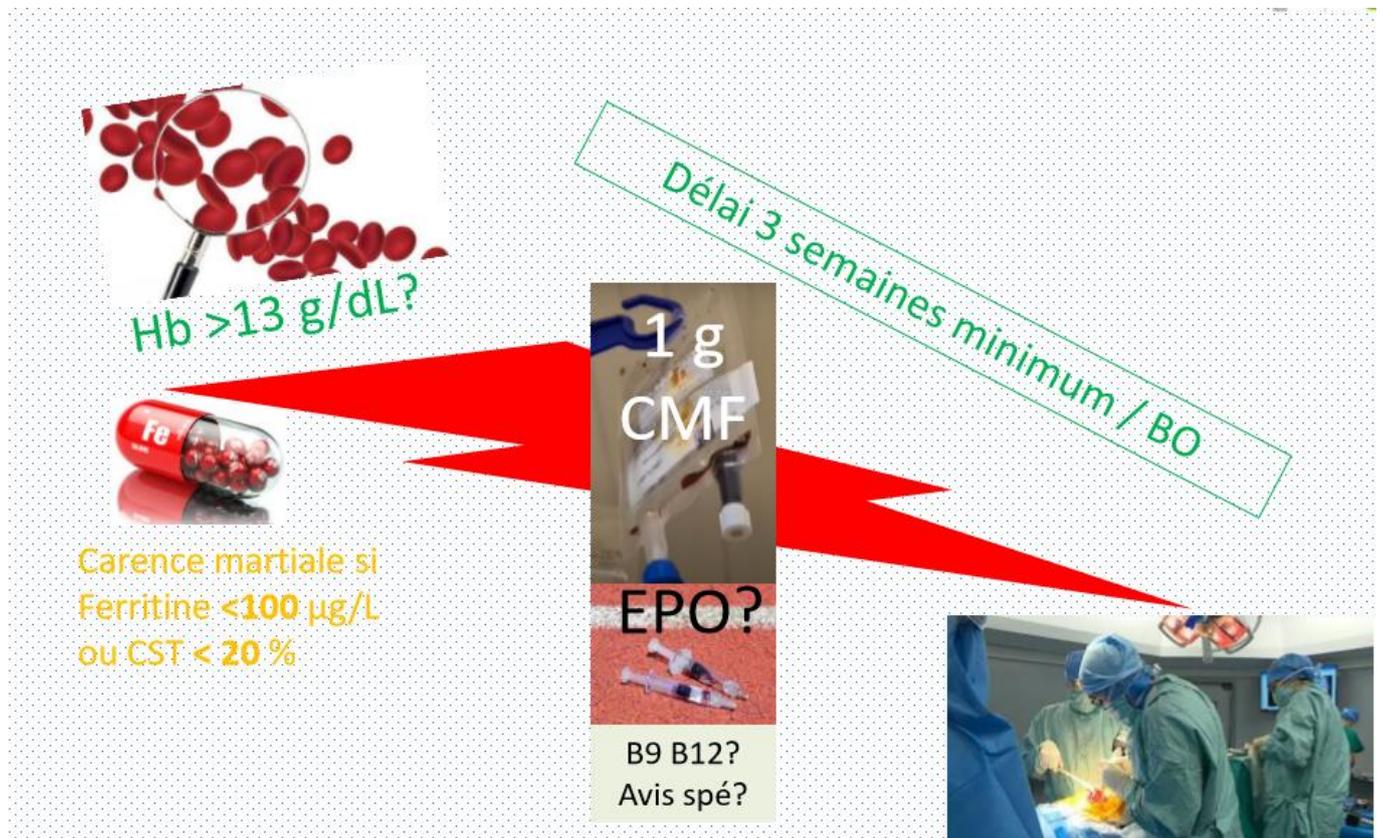
**NB** : Le Dr.SAPEY informe les établissements que fin 2023 les premiers courriers concernant les renouvellements d'autorisation des dépôts de sang seront envoyés aux directions. La cellule régionale d'hémovigilance proposera une réunion avec chaque dépôt de sang pour permettre de vérifier, corriger les documents et procédures que constituent le dossier de renouvellement d'autorisation. Il est rappelé qu'il sera impératif de mettre à jour toutes les procédures avec les nouveaux textes réglementaires. Avant l'envoi du dossier à l'ARS, chaque procédure devra être relue par le responsable de distribution/délivrance de l'EFS référent de l'établissement de santé. La représentante de l'EFS confirme ces propos.

Les anomalies en rapport avec le transport des PSL doivent faire l'objet de déclarations de FIG afin que le CRHST soit informé et puisse mettre en place si besoin des actions en conséquence.

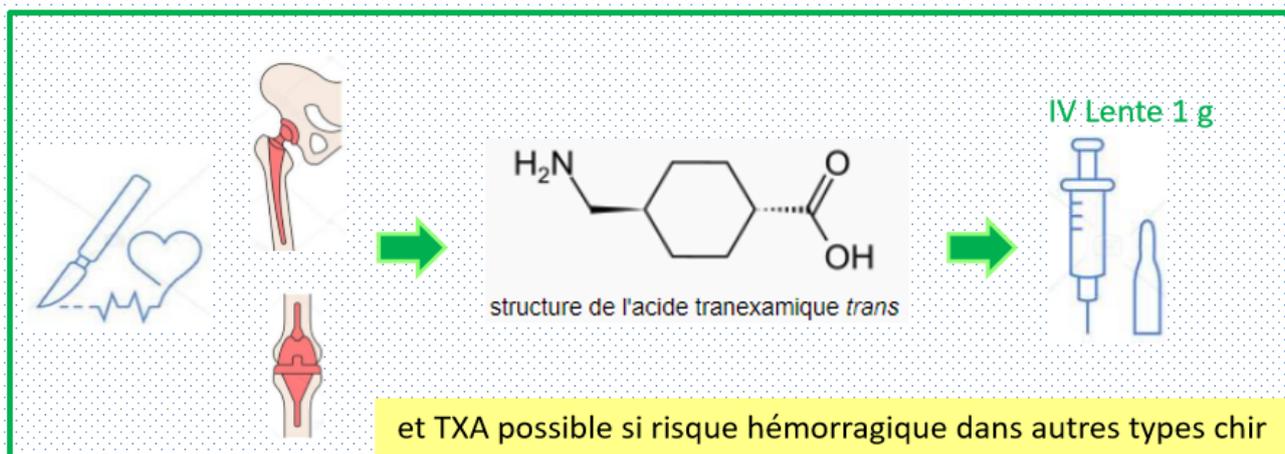
➤ **Actualité réglementaires : Dr.SAPEY**  
(Cf diaporama)

➤ **PBM : Dr.SAPEY**  
(Cf diaporama)

➔ **Ce qu'il faut retenir : Focus préopératoire**



→ Ce qu'il faut retenir : Focus peropératoire



et TXA possible si risque hémorragique dans autres types chir

	 TXA 1g+1g?	 prophylaxie	Garrot non recommandé / proth genou	Limiter les drains
---	---	---	--	--------------------------

ne pas oublier le maintien de la normothermie

→ Ce qu'il faut retenir : Focus postopératoire

Suivi Hb



et bilan à + 4  
semaines

Si Hb < 12 g/dL  
liée carence en fer?



FER



en IV

**Transfusion: SEUIL RESTRICTIF**

- Post chirurgie non cardiaque: 7 à 8 g/dL
- Soins critiques: 7 g/dL
- Post chirurgie cardiaque: 7,5 à 8 g/dL

*A adapter aux comorbidités, à la tolérance clinique, et à l'hémodynamique du patient*



**1 à la fois!**

Sauf hémorragie active

**NB** : En orthopédie, les drains sont mis en déclivité.

En pédiatrie, les nouveau-nés saignent beaucoup, les drains sont systématiquement mis en aspiration murale à -20.

En soins de suite, il faudrait renvoyer les personnes âgées qui ont 8g/hb mais ce n'est pas fait. Doit être discuté en CME car il persiste ce problème avec les prescripteurs.

Les anesthésistes vont être sensibiliser afin de mettre en place un protocole adapté aux nouvelles recommandations de l'HAS.

- **Modalités de signature des ordonnances de PSL : Dr.BENBOUBKER (CHRU de Tours)**  
(Cf diaporama)

**RAPPELS:**

Sur le page hémovigilance sur le site de l'ARS vous trouverez <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/hemovigilance-1>

- Actualités
- Procédures
- Documents techniques
- Outils de formation
- Quizz pour tester vos connaissances
- Textes réglementaires
- Transfusion en HAD
- Supports liés aux journées régionales
- Articles scientifiques
- Rapports d'activité régionaux

Une nouvelle rubrique « Réunions territoriales » sera prochainement disponible

Il est rappelé que tous les établissements de santé doivent réaliser et transmettre un audit de transport de PSL à la cellule régionale d'hémovigilance avant la fin de l'année.

Il sera organisé une réunion régionale en 2023 sur le site de l'ARS Centre-Val de Loire à Orléans.